

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 1er octobre 2026

DCC2026107 Budget principal : décision modificative n°4

Le premier octobre deux mille vingt-six à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-trois septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 53

Présents votant (46)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique AMBERT-GRANDJEAN, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Benjamin GRONDIN, Véronique STOLL, Stéphane LEVREY, Valentin FLEYTOUX, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, Ludovic COTIN, Nicole ROUSSEL, Laurent TARD, Nicolas RICHARD, Énora GRISEY, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Christophe FOURNOT, Philippe MOLLE, Bernard GAUDINET, Édith LUCIEN, Jérémy CHAMAGNE, Michaël MUHLEMATTER, Cédric BEVALOT, Jean DESMARTIN, Virginie VILMINOT, Alexis HENRY, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Sophie TARAN, Christophe ROSSÉ, Marie-Pierre DUPRÉ, Romain WICKY, Xavier BATAILLE, Catherine BOURDIN, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Maryline ROBERT.

Ont donné pouvoir (7)

Michel SARRAZIN à Véronique STOLL, Régis LODS à Stéphane LEVREY, Marie-Alyette JACQUES à Valentin FLEYTOUX, David BALAUD à Philippe MOLLE, Gérard PERSONENI à Énora GRISEY, Véronique LOUIS à Benjamin GONZALES, Gérard COULIN à Laurent TARD.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-11 et suivants relatifs aux décisions modificatives des budgets des collectivités territoriales ;

Le Président propose au conseil communautaire d'approuver la décision modificative n°4 du budget principal telle que présentée ci-dessous prenant en compte le versement de la contribution incendie pour les 42 communes ainsi qu'un complément de subvention d'équilibre du budget scolaire pour les travaux d'assainissement du pôle de VILLERS-LÈS-LUXEUIL.

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
6553	Service incendie	203 000.00			
65736211	Subvention équilibre budget scolaire	61 000.00			
65888-042	Op° ordre caution gaz	2 975.00			
Total dépenses de fonctionnement		266 975.00	Total recettes de fonctionnement		0.00
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
			275-040	Op° ordre caution gaz	2 975.00
Total dépenses d'investissement		0.00	Total recettes d'investissement		2 975.00

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'excédent du Budget Primitif 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **approuve** cette proposition **à l'unanimité**.

Fait à SAULX, le 1^{er} octobre 2026
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état